



Fausse déclaration à un avocat

Par **delphine**, le **12/08/2008** à **12:42**

mon frère, vivant avec son amie et leurs 2 enfants, a reçu un courrier d'un avocat (car elle a le droit juridictionnel)chez mes parents stipulant un droit de visite de 10h à18h...rune chose me parait bizzard car celle-ci a déclaré vivant chez son père et mon frère chez mes parents, hors ils habitent tous les 4 encore ensemble dans une maison qu'ils ont fait construire et qu'ils sont propriétaires !rnels recours a mon frère et pourquoi a-t-elle menti à son avocat, dans quel intérêt fait-elle celà ? j'ai peur aussi qu'elle lui demande une pension supplémentaire pour elle sachant qu'elle ne veut pas reprendre son emploi après son congé parental !

Par **Marion2**, le **12/08/2008** à **14:12**

Je vous ai déjà répondu dans un autre poste. rnl'envoi de l'avocat est-il le jugement rendu par le JAF ? rnsi c'est effectivement le jugement, votre frère peut faire appel de la décision, un avocat lui sera nécessaire

Par **delphine**, le **12/08/2008** à **15:38**

la lettre n'est qu'une convocation à une audience pour la garde des enfants,c'est une requête, aucun jugement n'a encore été fait. mon frère a rendez-vous avec un avocat prochainement, doit-il l'informer du mensonge de son adresse ou bien jouer dans son jeu comme si elle avait quitté le domicile conjugal ?

Par **Marion2**, le **12/08/2008** à **15:54**

J'espère que votre frère pourra aller à l'audience avec son avocat et dans ce cas, qu'il lui dise que lui, son amie et ses enfants vivent encore sous le même toit et non chez leurs parents respectifs.